



Transformation meunière avec un moulin astrié

11 février 2026

Lorraine

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
 Intervenant(s) : Daniel COUTAREL, paysan-meunier
 Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :
Comprendre les enjeux réglementaires et techniques de la mouture.
Maîtriser les spécificités, le fonctionnement et l'entretien des moulins de type Astrié.

	Adhérent	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA		<i>Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel</i>
Stagiaire non contributeur VIVEA	217,00 €	325,50 €
Demi-Tarif	108,50 €	162,75 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/se-former

Responsable de la formation : MICHAUD Yoan
yoan.michaud@biograndest.org
 07 82 92 88 54

Méthodes pédagogiques :

Présentation en salle et échange avec les participants

Travaux pratiques sur le moulin du lieu d'accueil et échanges entre participants

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement en entrée et sortie de formation. Questionnaire de satisfaction en sortie de formation

Programme de la formation :

11/02/2026	Lorraine	9h00	12h30	Histoire des moulins, vocabulaire. Législation historique, enjeux politique, économique et santé publique. Législation actuelle. Conditions de récolte, stockage, conservation et préparation du grain (humidification) pour une bonne farine. Principe de la mouture Astrié et description.
11/02/2026	Lorraine	13h30	17h00	Sur une ferme possédant un moulin Astrié : Mise en route du moulin et essais, réglages en lien avec les éléments du moulin. Se familiariser au démontage, description des éléments du moulin. Appréciation comparative des farines. Comportement suivant blé « hard » ou « soft ». Entretien du moulin et rhabillage, détection des usures. Farines : vulgarisation auprès des consommateurs des intérêts de la mouture Astrié.

Repas tiré du sac

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.



Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos **Conditions générales de formation** et notre **Règlement intérieur** en ligne sur biograndest.org/se-former

Bulletin d'inscription à la formation :

Transformation meunière avec un moulin astrié

NOM - Prénom :

.....

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

chef d'exploitation

Conjoint(e) collaborateur(trice)

Aide familiale

Cotisant(e) solidaire

Salarié(e)

Autre – précisez :

.....

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

02/02/2026

yoan.michaud@biograndest.org

Bio en Grand Est

11 rue d'Amsterdam 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.